

GYM FORME - POUR ADULTES
COURS EN SOIREE

Date d'inscription :

Nom : Prénom : Né(e) le : M / F (**)

Adresse : Code Postal : Ville :

Email :

☎ domicile : ☎ travail : ☎ portable :

(**) Masculin/Féminin - Rayer la mention inutile

(*) : L'inscription n'est définitive qu'après l'accord du responsable d'activité, le règlement total de l'adhésion et de la cotisation et la fourniture d'un certificat médical d'aptitude. **L'absence de ce certificat dans les 15 jours suivant votre inscription entraînera votre suspension.**

(*) : Les cours ne démarreront que s'il y a suffisamment d'adhérents inscrits

	Cours	Jour	Horaire	Durée	Lieu	Professeur	x
	Gym Tonic & stretching DOUX	Lundi	19h00 – 20h00	1h	CS St Exupéry – Studio de danse	Bénédicte	
	Gym Tonic	Lundi	19h15 – 20h30	1h15	CS St Exupéry – Salle musculation	Marion	
	Gym Tonic	Lundi	20h00 – 21h00	1h	CS St Exupéry – Studio de danse	Bénédicte	
	Stretch & Tonic	Mardi	19h45 – 21h00	1h15	CS St Exupéry – Salle musculation	Bénédicte	
	Gym Tonic/Step/Relaxation	Mardi	21h00 – 22h15	1h15	CS St Exupéry – Salle musculation	Bénédicte	
	Pilates Déb./Intermédiaire	Mercredi	20h00 – 21h00	1h	CS St Exupéry – Studio de danse	Corinne	
	Pilates Intermédiaire	Mercredi	21h00 – 22h00	1h	CS St Exupéry – Studio de danse	Corinne	
	Stretch & Tonic	Jeudi	19h00 – 20h00	1h	CS St Exupéry – Studio de danse	Bénédicte	
Tonic Sport	Cardio Gym	Jeudi	19h00 – 20h00	1h	CS St Exupéry – Salle musculation	Elise	
	Gym Tonic	Jeudi	20h00 – 21h00	1h	CS St Exupéry – Studio de danse	Bénédicte	
	Gym Tonic/Step/Relaxation	Jeudi	21h00 – 22h15	1h15	CS St Exupéry – Studio de danse	Bénédicte	
	Pilates Fondamental	Vendredi	19h00 – 20h00	1h	CS St Exupéry – Salle musculation	Corinne	
	Pilates Intermédiaire	Vendredi	20h00 – 21h00	1h	CS St Exupéry – Salle musculation	Corinne	
	Pilates Avancé (*)	Vendredi	21h00 – 22h00	1h	CS St Exupéry – Salle musculation	Corinne	

(*) 4 années de pratique du pilates minimum

TARIFS – Cotisation ANNUELLE

1h00 : 195 €	2h15 : 367 €	3h45 : 482 €
1h15 : 230 €	2h30 : 394 €	4h00 : 500 €
1h30 : 266 €	2h45 : 410 €	4h15 : 520 €
1h45 : 307 €	3h00 : 426 €	4h30 : 540 €
2h00 : 342 €	3h15 : 443 €	4h45 : 560 €
	3h30 : 465 €	5h00 : 576 €

Veillez indiquer si vous êtes inscrit dans un autre cours de gymnastique à l'ASV. Vous pouvez combiner les cours de gym jour & soir car les tarifs sont **dégressifs**.

A REGLER		Règlement :
Adhésion annuelle ASV (+ 16 ans) :	18 €	En espèces
Supplément (extra-muros) :	(+18 €)	Coupon sport/Chèque ANCV
Cotisation annuelle ASV :	€	Chèque à l'ordre de l'ASV
TOTAL :	€	Règlement possible en 3 chèques maximum (avec chiffres ronds sans centime)

RESPONSABLES :

- ✓ Cours Marion/Elise : **Madeleine LORiot : 01 60 10 15 85**
- ✓ Cours Bénédicte : **Agnès SCHWEBIG : 06 77 78 21 50**
- ✓ Cours Corinne : **Catherine VAUDELEAU : 06 82 04 10 20**

TSVP →

Reprise des cours la semaine du LUNDI 17 SEPTEMBRE 2018



Matériel :

Par mesure d'hygiène et pour votre confort, nous vous recommandons d'être en possession, et ce, à chaque cours, d'une bonne paire de chaussures de sport, d'une bouteille d'eau, et d'une serviette éponge que vous installerez sur le tapis.

Concernant les demandes d'attestation :

Toute demande d'attestation (CE, CAF ou tout autre organisme) sera délivrée uniquement en contre partie de la remise au responsable de l'activité ou au secrétariat de l'ASV, du dossier d'inscription complet. Si l'attestation concerne un comité d'entreprise, nous vous remercions de préciser le nom de la société. Nom de la société :

Il ne sera délivré qu'une seule attestation par an/par personne/par activité **suite à la demande auprès du secrétariat uniquement.**

CONDITIONS DE REMBOURSEMENT : Toute inscription est définitive pour la saison en cours. Seuls 2 cas pourront faire l'objet d'un remboursement au prorata :

- 1/ En cas de problème médical **AVEC** certificat à l'appui, concernant un arrêt de longue durée,
- 2/ En cas de déménagement lointain.

Aucune autre réclamation ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement.

Attention : 1 seul cours d'essai est proposé pour toute nouvel (le) adhérent(e) ou nouvelle discipline.

Informatique et libertés : Le droit d'accès et de rectification des données vous concernant dans notre fichier informatisé (déclaré auprès de la CNIL) peut s'exercer auprès du secrétariat. Ces données sont réservées à l'usage exclusif de la gestion de l'ASV.

Droit à l'image : Je refuse que les photos prises lors de l'exercice de cette activité soient utilisées sur le site Internet ou dans les documents de l'ASV destinés au public (si vous ne cochez pas cette case, nous considérons que vous acceptez d'y figurer).